

Formulaire de demande d'un Passeport **P**lan de **D**éplacements d'**É**tablishement

L'entreprise

Raison sociale :

Adresse des
différents sites :

S'engage à :

- Nommer un animateur interne PDE (coordonnées ci-dessous),
- Respecter les conditions d'accès aux offres du passeport PDE,
- Communiquer les offres de mobilité de manière permanente auprès des salariés et visiteurs,
- Transmettre un bilan des actions en faveur de l'éco-mobilité tous les 2 ans et une mise à jour du plan d'action,
- Participer aux actions du club PDE.

Animateur interne PDE :

NOM Prénom

Contact

Signature :

Fait à

Le,

Nom - Qualité - Coordonnées de la personne habilitée :

Signature du responsable

Tampon



Passeport

Offre réseau TANGO

- Diagnostic de l'offre Transport en commun sur demande avec le référent PDE de l'entreprise
- Collecte des informations relatives à la desserte des sites de l'établissement en Transports en commun
- Accompagnement spécifique des employés
- Une semaine d'essai gratuite
- Accès au **PASS SALARIÉ (ou PDE)**, abonnement annuel correspondant à 10 mois du Pass Liberté mensuel

Modalités de mise à disposition :

Tango met à disposition des employés l'abonnement PASS SALARIÉ, (PASS LIBERTÉ mensuel x 10 mois), valable pour des voyages illimités sur tout le réseau Tango durant 12 mois.

- Le salarié remettra le formulaire d'abonnement avec les pièces justificatives (attestation employeur, photos, RIB ou RIP, photocopie de la carte d'identité).
- Le paiement à TANGO par l'employé se fera soit au comptant, soit par prélèvement automatique (1er paiement au comptant puis 9 mensualités et deux mois gratuits).
- Avant le 5 du mois, TANGO enverra à l'employeur la liste des personnes ayant souscrit un PASS SALARIÉ avant le dernier jour du mois précédent.
- En cas de perte ou de vol, l'employé devra en informer dans les plus brefs délais TANGO afin que le titre perdu ou volé soit neutralisé et qu'un duplicata (au tarif en vigueur) lui soit remis à l'agence.
- En cas d'impayé, TANGO bloque la carte d'abonnement de l'utilisateur, prévient l'employeur de ce blocage dans le tableau de suivi mensuel jusqu'à régularisation. Une fois la régularisation effectuée, TANGO prévient le correspondant de l'entreprise dans ce même tableau.

Offre véloTANGO

- Accompagnement pour la mise en œuvre du plan vélo de l'entreprise par véloTANGO.
- Prêts de vélo à assistance électrique : sur 3 mois maximum non renouvelables avant 6 ans.

Modalités de mise à disposition :

- Formulaire de candidature au prêt de vélo.
- L'espace véloTANGO accompagne l'entreprise dans son projet.
- Un contrat de prêt est signé entre l'entreprise et véloTANGO : l'entreprise est responsable des vélos prêtés, de leur acheminement et de leur entretien.
- Séances de formations privatisées à l'Espace véloTANGO (cours de vélos, cours d'entretien réparation, gravages /séminaires team building).

